

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mercredi 23 Juin 2021	Séance du : Mardi 29 Juin 2021
		L'An Deux Mille Vingt et un, le vingt-neuf Juin à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont L'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 41	
Présents : 36	Pour : 41	
Absents : 4	Contre : 0	
Représentés : 5	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), Mme Daria PICARD (Ceyras), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault), Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), M. ELNECAVE Georges (Clermont L'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont L'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont L'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieurans Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Jacky PEREZ (Villeneuveville).

Absents représentés : M. Jean FRADIN (Canet) représenté par M. Michel SABATIER (Canet), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont L'Hérault) représentée Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault) représentée par M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Jean-François FAUSTIN (Clermont L'Hérault) représenté par M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Christine RICARD (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan),

Absent(e)s : Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Jean Luc BARRAL (Clermont L'Hérault), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmasclé)

10. Pôle Jeunesse et sports – Convention avec la commune de CLERMONT L'HERAULT pour la mise à disposition d'un espace extérieur au profit de l'accueil de loisirs maternel et primaire intercommunal :

Madame GAIRAUD rappelle que la commune de Clermont l'Hérault a engagé des travaux de construction d'un équipement sportif sur l'emplacement d'une cour extérieure du pôle de loisirs.

Afin de continuer l'accueil des enfants de section maternelle dans de bonnes conditions sécuritaires, la commune de Clermont l'Hérault met à disposition pour le pôle de loisirs, une surface attenante au bâtiment de la section maternelle, de 280m² correspond au besoin.

Cette proposition a reçu l'avis favorable de la commission du Pôle Jeunesse et Sport du 10 Juin 2021

En conséquence, Madame GAIRAUD propose aux membres du Conseil communautaire :

- **D'APPROUVER** la convention avec la commune de Clermont L'Hérault pour la mise à disposition d'un espace extérieur.
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces utiles à cette affaire.

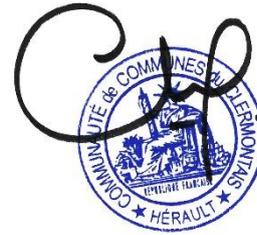
Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Madame GAIRAUD et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** la convention avec la commune de Clermont L'Hérault pour la mise à disposition d'un espace extérieur.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces utiles à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
De communes du Clermontais,



Claude REVEL.